



Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°3 du vendredi 11/12/2020 à 12h15
(vidéoconférence)

PROCES-VERBAL N°3

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Patrick Badillo, Armelle Choplin (arrivée à 12h54), Juan Flores, Frédéric Giraut, Simon Hug (départ 14h15), Cornelia Hummel, Solène Morvant-Roux. <u>Corps du CER</u> : Carinne Domingos, Davy-Kim Lascombes, Orlane Moynat, Rojin Sadeghi <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau (présidente du CP), Blaise Dupuis. <u>Corps des étudiants</u> : Sandra Casarello Martinez, Elsa Païs, , Léonhard Unterlerchner.
Absent(es) :	<u>Corps professoral</u> : Rémi Baudoui <u>Corps des étudiants</u> : Gahla Doerig
Invité(es) :	<u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Assistante de l'administratrice</u> : Lara Broi <u>CAE</u> : Gaétan Clavien, Mathieu Petite
Procès verbal assuré par:	Lara Broi
Information sur la séance :	Lien Zoom de la réunion : https://unige.zoom.us/j/92589503188 La séance est enregistrée dans son entier pour la prise du procès-verbal Début : 12h15 Fin : 14h20

1. Accueil des nouveaux membres
2. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
4. Communications du Décanat
5. Modification de la composition de la commission éthique
6. Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Développement Territorial
7. Pour information : modification de la composition du comité scientifique du doctorat en géographie
8. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en Political Economy
9. Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Political Economy of Capitalism
10. Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en science politique
11. Modification de la composition du comité scientifique du certificat en étude de la citoyenneté
12. CUREG2.0 : point de situation et discussion
13. Covid-19 : discussion suite au message du Recteur "Session d'examens de janvier-février 2021" (26.11.20)
14. Grève du personnel de la fonction publique : point de situation et discussion
15. ARE engagé-es ce semestre au sein des subdivisions de la faculté : témoignages et discussion
16. Uni Carl-Vogt : discussion à propos d'une proposition de renommation du bâtiment
17. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 8 décembre 2020)
18. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Accueil des nouveaux membres	<p>Corps des étudiant-es en remplacement de Mme Johanna Yakoubian, Messieurs Louis Megroz et Cyuzuzo Vestin Hategekimana</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gahla DOERIG - étudiante en Master histoire économique internationale • Elsa PAIS - étudiante en Bachelor Histoire – économie – société • Sandra CASARELLO MARTINEZ - étudiante en Master Science politique <p>Corps des collaborateurs/trices de l'enseignement et de la recherche (CER) en remplacement de Mesdames Aline Acevedo et Gwenaëlle Bhasin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orlane MOYNAT - Doctorante en sociologie • Rojin SADEGHI- Doctorante en socioéconomie 		
2	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	<p>Deux points de discussion sont annoncés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sandrine Billeau demande de discuter de l'appel aux dons que les membres de la communauté universitaire ont reçu par email du Rectorat et demande de le traiter lors du point no. 13 - Davy-Kim Lascombes demande le rajout d'un point d'information, juste après les communications du Décanat. <p>Un point divers est annoncé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établissement du calendrier des prochaines séances du Conseil Participatif. Ce point est traité en début de séance. 	L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec l'ajout des deux points.	
3	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente	<p>Demande de modification d'une petite coquille trouvée dans le PV précédent : 400500 doit se lire 400 - 500 (ajouter le tiret)</p>	Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité avec amendement.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
4	Décanat	Communications du Décanat	<p>La session d'examens de janvier 2021 aura lieu en distanciel avec les examens en temps limité. Un mode opératoire a été élaboré par Nicolas Arni-Bloch et les enseignant-es auront un accompagnement technique encore plus important que lors des sessions d'examens précédentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faudra attendre janvier 2021 pour savoir comment va se dérouler le semestre de printemps. Il est actuellement impossible pour le Rectorat de prévoir l'évolution de la situation et quelles décisions seront prises par le Canton et/ou la Confédération. Le Rectorat réfléchit à un mode hybride. - CUREG 2.0: la déclaration établie par des membres de la commission, particulièrement par Irène Hirt, et adoptée par le CP et le collège des professeur-es a été transmise au Rectorat et ce point a été longuement discuté au CRD <p>Recommandations du CRD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la demande de moratoire n'a pas été acceptée, mais un engagement a été pris pour traiter au fur et à mesure les points de discussion qui n'ont pas pu être traités (comme par exemple le point sur le formulaire à remplir). - les mémoires de master devraient sortir de la procédure - la procédure d'évaluation devrait faire l'objet d'un bilan d'étape au bout d'un an. <p>La Vice-Rectrice a convoqué une séance de travail avec les vice-président-es de la commission et Christel Nigg le 15 décembre 2020. Le Doyen a été invité à y participer, mais à cause d'une autre séance il ne pourra y participer que partiellement.</p> <p>Ce point est également à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée de l'Université, où siègent, pour la faculté, deux professeur-es et une étudiante, Mme Gahla Doerig, de SDS, et un membre du CER, Eleonore Crunchant. D'après les consultations faites par le Doyen après le CRD, il informe que plusieurs facultés et centres interfacultaires soutiennent fortement ces points.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
5	Décanat	Modification de la composition de la commission éthique	Prof. : Irène Hirt (présidente) Prof. : Claudine Burton-Jeangros Prof. : Nathalie Giger Prof : Lorena Parini remplacée par Cornelia Hummel Prof : Emanuela Ceva PAT : Blaise Dupuis CER : Marlyse Debergh CER : Irene Courtin CER : Karine Duplan Etu : Océane Corthay	La modification de la composition de la commission éthique a été adoptée à l'unanimité.	
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Développement Territorial	M. Laurent MATTHEY (UNIGE), co-directeur M. Bernard DEBARBIEUX M. Jens INGENSAND, HES-SO M. Florent JOERIN, HES SO Mme Natacha GUILLAUMONT (hepia), co-directrice M. Frédéric GIRAUT (UNIGE) CAE : Mme Nicole EFRANCEY DAO CAE : Mme Charline GUYON CER : M. Vincent VERGAIN ETU : M. Leo MARTI remplacé par Mme Salma SELLE (UNIGE, étudiante); Mme Sophie BARBAZA-SIMONOT HES-SO invitée permanente M. Jörg BALSIGER (UNIGE) invité permanent Mme. Armelle CHOPLIN (UNIGE) invitée permanente	La modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Développement Territorial a été adoptée à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
7	Décanat	Pour information : modification de la composition du comité scientifique du doctorat en géographie	M. Jean-François STASZAK M. Jörg BALSIGER Mme Irène HIRT M. Hy DAO M. Bernard DEBARBIEUX Mme Juliet FALL Directrice en lieu et place de M. Frédéric GIRAUT M. Frederic GIRAUT M. Laurent MATTHEY Mme Armelle CHOPLIN Mme Anne SGARD CAE: M. Mathieu PETITE CER: Mme Estelle SOHIER CER / ETU : Mme Léa SALLENAVE		
8	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en Political Economy	M. Bruno AMABLE (Directeur) M. Lucio BACCARO retrait M. Juan FLORES M. Cédric Durand M. Michalis Nikiforos CAE : M. Gaëtan CLAVIEN	La modification de la composition du comité scientifique du doctorat en Political Economy a été adoptée à l'unanimité.	
9	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Political Economy of Capitalism	M. Bruno AMABLE (Directeur) Mme Mary O'SULLIVAN M. Jonas PONTUSSON retrait M. Cédric Durand M. Michalis Nikiforos CER : Mme Adriana CALCAGNO CAE : M. Gaëtan CLAVIEN	La modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en Political Economy of Capitalism a été adoptée à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
10	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en science politique	M. Matteo GIANNI M. Simon HUG retrait M. Marco GIUGNI retrait de sa fonction de directeur Mme Simone DIETRICH Directrice CAE : M. Gaëtan CLAVIEN CER : Mme Heidrun BOHNET remplacée par Cécile RICHETTA ETU : Mme Laura PASQUIER	L'Administratrice informe du retrait du Prof. Simon HUG. Cette modification n'apparaît pas dans l'ordre du jour, car elle a été communiquée après. La modification de la composition du comité scientifique de la Maitrise en science politique a été adoptée à l'unanimité.	
11	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du certificat en étude de la citoyenneté	M. Matteo GIANNI M. Marco GIUGNI Mme Lorena PARINI retrait CER : Mme Jasmine LORENZINI CAE : M. Gaëtan CLAVIEN	La modification de la composition du comité scientifique du certificat en étude de la citoyenneté a été adoptée à l'unanimité.	
12	Conseil participatif	CUREG 2.0 : point de situation et discussion	Cornelia Hummel informe que le point CUREG 2.0 a été discuté au Collège des professeur-es de fin novembre 2020 et un document collectif a été produit et présenté à la vice-rectrice. Ce document a été principalement rédigé par la Prof. Irène Hirt (présidente de la commission facultaire d'éthique et vice-présidente de la CUREG 2.0 dès le 1 ^{er} janvier 2021) et 3 autres collègues, dont la Prof. Emanuela Ceva, vice-doyenne SdS en charge de la recherche. La vice-rectrice place la discussion au niveau des instruments, des outils d'évaluation, alors que notre faculté la place sur la façon de faire de la recherche. La vice-rectrice qui souhaite mettre cela sous toit pour début janvier 2021, demande d'obtenir de notre part des solutions sous forme de grilles d'évaluation, mais cela nécessite un travail considérable et l'implication de davantage de personnes.		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Le corps étudiant, au vu de l'annulation des mesures concernant leurs travaux de recherche, n'a plus rien à ajouter.</p> <p>Le corps des CER soutient de manière générale la démarche qui a été entreprise par le collège des professeur-es.</p> <p>Sandrine Billeau informe que ce point sera discuté le 15 décembre 2020 parmi les président-es et vice-président-es de la CUREG et le jour d'après à l'Assemblée de l'Université. Elle suggère de suivre de près les décisions qui seront prises d'ici la fin de la semaine prochaine</p> <p>La prof. Choplin prend la parole et demande si l'information circule dans toutes les autres facultés.</p> <p>Le Doyen répond que oui mais peut-être pas dans toutes les facultés, seulement dans des groupes directement impactés.</p>		
13	Conseil participatif	Covid-19 : discussion suite au message du Recteur "Session d'examens de janvier-février 2021" (26.11.20)	<p>Léonhard Unterlerchner fait part de la prise de position du corps étudiant-es qui déplore la décision d'avoir un système de surveillance pour les examens au lieu de préférer une adaptation des modalités d'évaluation qui rendrait la triche impossible.</p> <p>Il demande quelles sont les modalités choisies et les directives données aux enseignant-es de la faculté SDS ?</p> <p>Il fait également part des inquiétudes des étudiant-es qui ont le sentiment que plus rien n'a été entrepris pour atténuer leurs difficultés et maintenir une égalité des chances. Il évoque notamment l'impossibilité de rallonger les études, d'annuler la session d'examens en cas d'échec, ou l'absence de directives données par le doyen de traiter avec clémence les différentes oppositions soumises après la session d'examens.</p> <p>Le Doyen prend la parole et indique que la faculté a adopté l'utilisation du logiciel Zoom, sans enregistrement, pour les examens. Le recours à d'autres logiciels n'est pas prévu.</p> <p>L'enseignant-e pourra demander, le cas échéant et selon son</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>appréciation, la vérification de l'identité par la présentation de la carte étudiante et / ou d'allumer la caméra pendant la composition de l'examen.</p> <p>Concernant le point sur les aménagements du printemps dernier, le Doyen précise que les adaptations règlementaires sur le parcours d'études ne peuvent être envisagées que si le Rectorat le décide, car il s'agit d'une dérogation au règlement. Mais il confirme qu'aucune discussion sur le sujet n'est intervenue pour la session d'automne. Il demande si des demandes de la part des étudiant-es ou des enseignant-es ont été adressées au CRD et exhorte à le faire de manière formelle, si pas encore fait. Or le prochain CRD aura lieu en février 2021, donc il sera trop tard. Il se dit convaincu qu'en faculté les évaluations des examens seront faites avec bienveillance.</p> <p><u>Sous point</u> : Appel aux dons envoyé par le Recteur Cornelia Hummel partage sa perplexité par rapport à la demande d'indiquer son affiliation à l'UNIGE dans le formulaire de don. Elle demande l'avis des autres membres. Le sentiment personnel de Davy-Kim Lascombes et Sandrine Billeau rejoint le point de vue de Mme Hummel, il et elle sont également surpris que les collaborateurs-trices soient directement pris à partie par le Rectorat. Le corps étudiant-es n'ayant pas reçu ce message, Léonhard Unterlerchner ne peut pas se prononcer.</p> <p>Le Doyen a discuté de ce sujet avec Micheline Louis-Courvoisier, responsable de l'enseignement et aussi de notre faculté. Il a perçu une vraie préoccupation au sein du Rectorat sur les conditions de vie et de revenus des étudiant-es. Il y a eu une explosion des demandes d'aide financière et le Rectorat a puisé dans ses réserves tant qu'il a pu ; il a aussi augmenté le nombre de bourses octroyées pour cette période particulière. Au printemps il a été plutôt facile de faire appel à des dons de sources privées, alors que maintenant il s'avère plus compliqué de les</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>resolliciter.</p> <p>Les règles d'utilisation des budgets publiques empêchent l'utilisation / la réattribution des budgets pour faire des dons. Par exemple, le Doyen avait proposé que les sommes habituelles dépensées pour les événements de fin d'année soient attribuées aux dons, mais il lui a été objecté que les règles associées aux dépenses de fonctionnement ne le permettent pas.</p>		
14	Conseil participatif	Grève du personnel de la fonction publique : point de situation et discussion	<p>Quatre mouvements de grève ont été organisés dernièrement.</p> <p>Le Conseil d'État a enfin décidé d'abandonner la baisse généralisée de salaire de 1% pour tous les membres du personnel de l'État. Cependant il a été décidé qu'aucune annuité ne sera octroyée en 2021. Pour 2023, la question reste ouverte.</p> <p>Le point concernant la modification de la prise en charge de la part employeur (qui serait revue à la baisse) et de la part de l'employé-e (qui serait revue à la hausse) des caisses de pension de la CPEG est encore en cours de discussion.</p> <p>Davy-Kim Lascombes fait noter qu'au sein du CER, ces changements vont particulièrement toucher les personnes en début de carrière, sauf les doctorant-es FNS.</p> <p>Sandrine Billeau précise qu'en effet les salaires des doctorant-es FNS ne sont pas concernés car ils sont les seuls à ne pas dépendre de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève.</p>	-	
15	Conseil participatif	ARE engagé-es ce semestre au sein des subdivisions de la faculté : témoignages et discussion	<p>Témoignages récoltés par Léonhard Unterlerchner et Davy-Kim Lascombes par l'intermédiaire d'un questionnaire.</p> <p>Davy Kim Lascombes expose les résultats du sondage : Les ARE se disent très content-es, qu'ils/elles vivent une expérience très enrichissante et positive.</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Points problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quantité de travaux supplémentaires non-rémunérées. - Des tâches d'enseignement régulier sont demandées, alors que ce n'est pas prévu par le règlement. - Ils/elles ne sont pas informé-es d'un éventuel renouvellement de leur contrat pour le semestre suivant. <p>Léonhard Unterlerchner demande de rappeler les règles au moment de l'engagement. Il nuance la différence entre la légitimité de transmettre des résultats d'une recherche en tant qu'expert lors d'un enseignement et faire de l'enseignement.</p> <p>Pour répondre à une question de Juan Flores, Davy-Kim Lascombes précise que tou-tes les ARE ont répondu au questionnaire et qu'il n'est pas possible de remonter à leur identité.</p> <p>Il demande aux membres du CP de transmettre les résultats de ce questionnaire aux directeurs/trices des subdivisions pour qu'ils/elles prennent conscience des erreurs à ne pas reproduire. Il faut notamment leur rappeler que les ARE sont engagé-es pour faire de l'encadrement ou de la recherche et pas de l'enseignement.</p> <p>Le Doyen propose de soumettre ce document à ses collègues du Décanat et d'en discuter pour réfléchir à l'établissement d'un cadrage qui sera utilisé lors des engagements.</p> <p>Selon la compréhension du Doyen, les ARE contribuent à l'accompagnement des étudiant-es et participent à l'offre pédagogique en appui des étudiant-es de BA. Il rappelle que le Rectorat avait octroyé 1.5 EPT pour conforter l'équipe des CER selon la demande que la Faculté lui avait adressée.</p> <p>Sandrine Billeau déplore que pour combler un manque d'assistant-es, le Rectorat nous octroie des ARE, fonction dont les tâches sont moins étendues que celles des assistant-es.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>D'après elle il n'est pas nécessaire d'établir des guidelines, car tout est déjà indiqué dans le RPer et avant la validation du contrat, le cahier des charges passe déjà par plusieurs étapes de validation au sein de la faculté et des RH.</p> <p>Le Doyen précise que son idée d'établir des guidelines consiste à mettre au clair les tâches qui sont attendues des ARE en faculté.</p> <p>Tout le monde est d'accord pour transférer ce document aux directeurs/trices de subdivisions et aux vice-doyens.</p>		
16	Conseil participatif	Uni Carl-Vogt : discussion à propos d'une proposition de renommiation du bâtiment	<p>Carinne Domingos propose la renommiation du bâtiment Uni Carl-Vogt qui a été inauguré en 2015 et souhaite relancer le débat avec le CP, pour que le CP et/ou le Décanat se positionnent clairement sur le sujet. Elle explique que Carl Vogt a été un personnage scientifique du XIXe siècle qui a essayé de démontrer le sexisme et le racisme à travers des recherches sur le cerveau humain.</p> <p>Cette hiérarchisation de l'être humain n'est pas digne de notre institution. Elle rappelle qu'en 2019, lors de la grève des femmes, le nom du bâtiment avait été symboliquement changé. A Neuchâtel, la place Louis Agassiz, directeur de thèse de Carl Vogt, a été renommée en 2019.</p> <p>Suite à une publication d'une BD scientifique sur Carl-Vogt en 2020 et qui a été reprise dans les médias genevois, le Rectorat via le service de communication de l'UNIGE a déclaré qu'une commission avait été créée pour se pencher sur la question. Il n'y a plus eu de nouvelles depuis.</p> <p>Le Prof. Giraut qui fait partie de la commission instaurée par le Rectorat, précise que leur travail ne porte pas sur la renommiation du bâtiment Carl-Vogt, mais ils/elles doivent se pencher sur les questions d'affichage de personnalités dans l'espace public.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Carinne Domingos s'engage à produire un document pour demander une renomination du bâtiment Carl-Vogt au Rectorat. Ce document sera discuté au sein du prochain CP, le 28 janvier 2021.</p>		
17	Conseil participatif	<p>Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 8 décembre 2020)</p>	<p>Question du corps professoral : Armelle Chopin prend la parole et lit la question "Alors que les articles 18 à 21 du Chapitre 3 du Règlement d'organisation de la Faculté des Sciences de la Société font état d'un Collège des Professeur-es unique, serait-il possible de mettre en place des séances plus inclusives permettant à tou-tes les professeur-es d'assister, avec une distinction uniquement au moment de certains votes où les professeur-es ordinaires sont les seul-es à voter, comme stipulé par l'article 19.3 ?"</p> <p>Le Doyen remercie la Pre Choplin de mettre en avant cette question. Dès la création de la faculté, il a été soucieux de mettre en discussion au sein du collège des professeur-es un maximum de sujets, y compris ceux pour lesquels les non-PO n'avaient pas droit de vote. Toutefois, il a fallu prévoir quelques exceptions pour les objets qui impliquent l'un-e ou l'autre des non-PO. Certaines décisions se prennent uniquement par les PO (Evaluation et titularisation de PAST, renouvellement de PAS, promotion professorale, etc.) et que pour une question de confidentialité, les documents relatifs à ces évaluations individuelles ne peuvent pas être envoyés à tout le corps professoral de la faculté. Il rappelle que le collège des PO ne se réunit pas aussi souvent que le collège des professeur-es, mais uniquement quand nécessaire pour se prononcer sur des dossiers sur lesquels les autres professeur-es n'ont pas le droit de vote et impliquant au moins l'un d'entre eux. Le Doyen regrette qu'aucune autre solution n'ait pu être trouvée et reste ouvert à toute proposition.</p> <p>Armelle Choplin explique que le malaise est dû à un manque de communication au sein de la faculté. Elle évoque notamment l'engagement des deux nouveaux membres du corps professoral en 2020</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>dont leur arrivée n'avait pas été officiellement communiquée à l'avance.</p> <p>Le Doyen présente ses excuses pour les fois où ce cas se serait produit et informe avoir déjà pris des mesures pour corriger le tir. Les communications faites en début de collège des professeur-es contiendront les décisions prises au collège des PO.</p> <p>Cornelia Hummel fait part de son inquiétude sur l'évolution de la démographie professorale de la faculté qui sera de plus en plus représentée par une majorité de PA ou PAST et une minorité de PO. Bien que le règlement d'organisation indique que le droit de vote est réservé aux PO, elle considère que les autres professeur-es pourraient suivre les débats sans droit de vote, tout en ayant une obligation de réserve vis-à-vis de leurs collègues. Dans la situation actuelle, elle préférerait que cela soit inscrit dans le RO.</p> <p>Le Doyen pense que ce serait difficile d'avoir des discussions entre les PO en présence de collègues non-PO qui n'auraient pas accès aux mêmes documents détaillés et confidentiels pour les discussions à conduire. Ça pourrait créer une nouvelle frustration.</p> <p>Armelle Choplin se renseignera auprès des autres facultés pour savoir si les collèges entre PO et non-PO se tiennent aussi de manière séparée.</p> <p>Concernant le travail fourni par les membres de la Commission pour le premier renouvellement des professeur-es de la faculté, Sandrine Billeau déplore un manque d'information sur le suivi des décisions prises au sein du Collège des PO.</p> <p>Le Doyen propose que le/la présidente de la commission tienne au courant ses membres.</p> <p>Le Doyen rappelle que la commission de renouvellement évalue les dossiers qui sont soumis par les personnes qui sont en renouvellement selon les critères du RPers, c-à-d sur l'enseignement, la recherche, le</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>service à la cité et la contribution institutionnelle. Le Rectorat a demandé aux Décansats d'avoir également un retour sur les capacités managériales des ressources humaines (qualités humaines, de management, capacité à conduire les équipes, ...) des professeur-es en renouvellement. Le Décanat établira désormais un rapport sur la base des rapports de la commission de renouvellement et de ses propres connaissances relatives à ces « capacités managériales » ; mais le Doyen invite les membres du CP à faire circuler cette information pour que les personnes qui ont quelque chose à dire sachent à qui s'adresser.</p> <p>Question des CER : prolongation covid</p> <p>Rojin Sadeghi introduit la question : Au printemps, il a été proposé aux membres du CER de demander une prolongation de contrat pour rattraper le travail n'ayant pas pu être effectué pour diverses raisons durant le confinement. Cependant, dans certains cas, les directrices/directeurs de projet, ont incité « leurs » doctorant-es à ne pas faire recours à ces demandes de prolongation car ils/elles estimaient que la démarche serait infructueuse ou non nécessaire.</p> <p>Ces non-demandes ne peuvent être représentées dans les chiffres officiels. De plus, il est à craindre que l'élément retenu dans la décision d'accorder une prolongation soit plus de l'ordre de la nature du contrat (DIP/FNS) que des obstacles réels rencontrés par les membres du CER durant le confinement.</p> <p>Les questions pour le décanat sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ce biais de non-recours a-t-il été pris en considération par le décanat ? 2. Si oui, quelles mesures le décanat a-t-il mis en œuvre ou pourrait-il mettre en œuvre pour réduire ce phénomène ? 3. Les procédures de prolongations vont-elles se poursuivre durant l'année 2021 ? 		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Le Doyen est extrêmement surpris par ces questions et se dit très inquiet d'apprendre que des collaborateurs/trices se sont sentis mal à l'aise (voire même intimidé-es) au moment de soumettre leur demande.</p> <p>Un-e supérieur-e hiérarchique peut donner un avis négatif, c'est son droit, mais cela n'empêche pas à un éventuel aboutissement positif de la demande.</p> <p>Il rappelle que les assistant-es, MA, postdocs et bénéficiaires d'une bourse d'excellence ou de chercheurS/euses avancé-e de type Ambizione ou PRIMA sont éligibles pour obtenir une prolongation Covid-19 de leur contrat et autorisés à le demander. Ceci dit, le Décanat prend aussi en compte le préavis du/de la professeur-e responsable.</p> <p>La grande majorité des demandes reçues au Décanat et qui rentraient dans le cadre donné par le Rectorat ont reçu une réponse favorable.</p> <p>Le Rectorat aurait décidé de laisser ouverte la possibilité de faire appel à des procédures de prolongations de contrat pendant encore quelques semestres, jusqu'en 2022. Toutefois, pour les assistant-es et maître-assistant-es DIP qui souhaitent prolonger leurs contrats d'un semestre, le Doyen les invite à soumettre leurs demandes sans tarder (même si la date de fin de leur contrat est prévue en 2022, par ex.), afin de permettre une meilleure planification des successions au sein des subdivisions.</p>		
18	Conseil participatif	Divers	<p>Dates de prochains Collège des professeur-es :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 février 2021 • 9 mars 2021 • 13 avril 2021 • 11 mai 2021 • 15 juin 2021 	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Dates des prochains Conseils Participatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 28.01.2021 • Jeudi 25.03.2021 • Jeudi 29.04.2021 • Vendredi 28.05.2021 <p>Remerciements et salutations à Mathieu Petite qui quitte l'Université le 31 décembre 2020.</p>		
19	Conseil participatif	Enquête sur l'encadrement des doctorant-es et des ressources pour la recherche	<p>Ce point a été ajouté à la demande de Davy-Kim Lascombes et a été validé par les membres du CP</p> <p>Davy-Kim Lascombes prend la parole et ouvre le point demandé en début de séance.</p> <p>Il informe que la commission ad hoc qui a mené l'enquête sur les conditions de travail du corps intermédiaire a terminé son rapport et il demande de le diffuser aux membres du CP pour en discuter lors de prochaine séance en janvier 2021. D'autres professeur-es ayant manifesté leur intérêt à lire ce rapport il demande de pouvoir l'envoyer également aux autres corps de la faculté (prof. + corps intermédiaire + PAT) hormis les étudiant-es. La demande est acceptée.</p> <p>M. Lascombes informe que deux autres rapports vont suivre bientôt : l'un qui est plus axée sur le Covid-19 et l'autre sur le suivi des doctorant-es.</p>	-	